Espace Intercommunal des Rives de l'Antonniere

CENTRE SOCIAL DE L'ANTONNIERE

2018 - 2019

AIGNE LA MILESSE SAINT SATURNIN

SOMMAIRE

Présentation ..... p. 2-5

Les financements ..... p. 6

Le soutien aux associations ..... p. 7

Le service civique ..... p. 8

Accueil du centre social ..... p. 9

Le secteur « enfance » Accueil de Loisirs Intercommunal ..... p. 10-11

Le centre social en images ..... p. 12-13

Le secteur jeunesse ..... p. 14-15

La famille ..... p. 16-17

Les Activités Adultes / Familles—Les échanges de savoirs :

La cuisine ..... p. 18

Les rencontres du jeudi ..... p. 18

Vannerie ..... p. 19

Le Patchwork ..... p. 19

Informatique ..... p. 19

Qi Gong ..... p. 20

Atelier Modélisme ..... p. 20

Restauration/Customisation ..... p. 20

Mission locale ..... p. 21

Assistante Sociale ..... p. 21

Familles Rurales ..... p. 22

Réso'AP ..... p. 22

Minibus ..... p. 23

Dates à retenir ..... p. 24

ESPACE INTERCOMMUNAL DES RIVES DE L'ANTONNIERE

Le Centre Social Intercommunal de l'Antonnière, est géré par une association de type loi 1901, agréé centre social. Des bénévoles et des salariés font en sorte que le centre social soit :

Un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges,
un lieu d'activités pour tous,
un lieu qui permet l'accès à des services multiples

L'adhésion est nécessaire pour toutes personnes pratiquant une activité proposée par l'association.
Cette adhésion permet de:

- ⇨ Devenir membre d'un groupe et de s'impliquer dans les actions,
- ⇨ Pouvoir voter à l'assemblée générale sur les orientations et décisions de l'association,
- ⇨ Participer financièrement aux frais de gestion,
- ⇨ Bénéficier de tarifs préférentiels pour certains spectacles ou animations proposées par l'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière .

TARIFS 2018/2019

(Carte valable de septembre à août)

L'adhésion pour les particuliers :	- Individuelle à 6 €
	- Familiale à 15 €
L'adhésion pour les associations :	- Forfaitaire à 20 €

L'association est gérée par un conseil d'administration élu parmi les adhérents lors de l'Assemblée Générale annuelle. Les commissions sont différents groupes qui réfléchissent à l'amélioration des services existants ou de nouveaux projets. Ainsi, même à 3 personnes, vous pouvez participer ou créer votre commission pour suivre une activité ou un projet s'intégrant dans les missions du Centre Social.

ESPACE INTERCOMMUNAL DES RIVES DE L'ANTONNIERE

Le Centre Social Intercommunal

Le centre social intervient sur les 3 communes. Il est à l'écoute des habitants d'Aigné, la Milesse et Saint Saturnin.

L'ensemble de ses actions sont ouvertes à tous les habitants des 3 communes.

Il a pour but de coordonner, soutenir, promouvoir et de favoriser des services ou activités pour le territoire comme établit dans le projet social.

Ce qui n'a pas changé

- L'accueil au services des habitants : principalement dans les locaux du centre François Rabelais à la Milesse.
- Les actions « accueils de loisirs » et « service jeunesse ».
- L'accompagnement des associations.
- Le soutien aux initiatives locales.
- Le partenariat avec le SIVOM de l'Antonnière et les collectivités (missions d'accompagnement)
- Le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiale et la Mutualité Sociale Agricole.

Le Conseil d'administration

Un collège d'habitants : 6 à 12 sièges disponibles

Présidente : Elodie FORQUIN

Secrétaire : Valérie TRIDEAU

Trésorier : Meddy CHAUVINEAU

Membres :
Michel GADRAS, BELLE-PERAT Céline
Valérie TRIDEAU, Anne-Charlotte ALEMANY,
Yves GUET

Un collège de responsables associatifs :

4 à 6 sièges disponibles

Ghislaine FLOTTE, Isabelle AUFAUVRE

Un collège d'élus :
5 sièges pour les élus des 3 communes et du SIVOM
Représenté par 1 élu pour chaque commune
et 2 élus du SIVOM

Un collège des partenaires locaux :

4 sièges de représentants, 1 représentant par entité

Un collège des partenaires institutionnels :

4 sièges de représentants CAF / MSA

(administrateurs et responsables du territoire)

L'Équipe de permanents

Directrice: Stéphanie VARLET

Comptabilité : Bernadette DROUET

Référent Famille et coordinateur enfance jeunesse : Thibault DUPERRAY

Responsable Accueil de loisirs : Brigitte LE LOET

Animatrice Jeunesse : Marie POITTEVIN

Accueil / Secrétariat : Virginie GUYON

Entretien/Restauration : Christine FRERE/ Nadine FAJOLE

Les financements

Pour fonctionner, le Centre Social Intercommunal bénéficie de deux agréments délivrés par la CAF et de prestations de services pour les activités qu'il met en œuvre.

Le Centre Social Intercommunal est conventionné avec le SIVOM et la CAF afin de permettre la réalisation d'actions à destination des habitants du territoire de l'Antonnière. Le SIVOM de l'Antonnière participe au financement d'activités en direction des habitants de l'Antonnière.

Le Centre Social répond également à des appels à projet lorsqu'ils répondent aux objectifs du projet social du centre social.

Financement du Centre Social Intercommunal— 2017

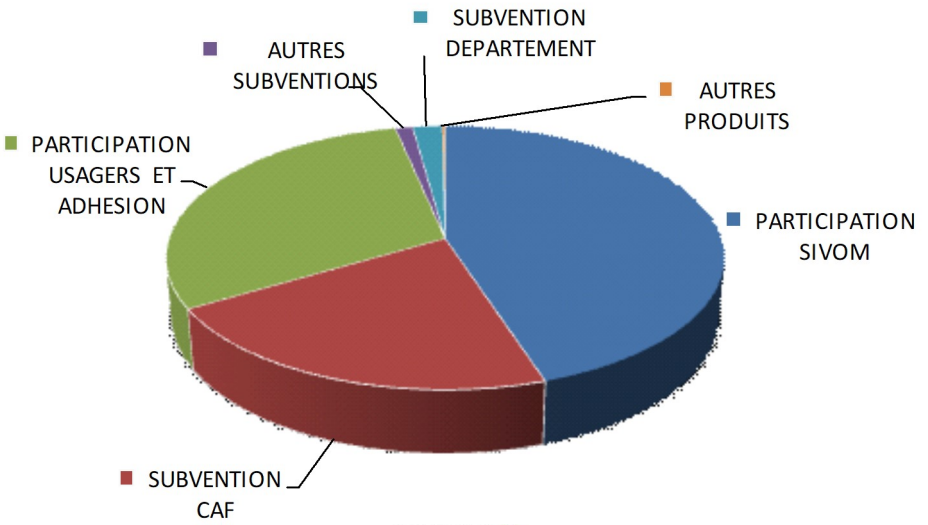

Soutien aux Associations

L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière met à disposition des associations adhérentes, le matériel bureautique dont il dispose, à savoir :

- Un massicot,
- Un photocopieur noir et blanc et/ou couleur,
- Une machine à plastifier les documents A4/A3,
- Le téléphone,
- Un relieur de documents.

Ainsi qu'une documentation en prêt :

- guide du dirigeant d'association
- Code du travail,
- Dictionnaire de paye Groupe revue fiduciaire
- Convention collective de l'Animation,
- Malette Associative
- Mémento des associations Lefebvre,
- Une revue :
  Associations mode d'emploi.

Malette associative :

Acquise grâce à une subvention cantonale, la « malette associative » propose un ensemble de fiches techniques pour mieux comprendre et pratiquer la gestion, l'administration et le partenariat avec les associations. On y trouve des informations sur la vie juridique et statutaire, les ressources et le fonctionnement des associations.

L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière peut aussi :

- Traiter la paye de vos salariés (du bulletin de paye aux déclarations sociales),
- Saisir votre comptabilité générale avec ou sans analytique de la saisie des pièces comptables de votre association à l'établissement du compte de résultat et du bilan).

Pour ce service, il sera établi une convention avec l'association qui établira un cahier des charges détaillés.

L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière est un soutien à vos actions et peut vous aider en terme de logistique, mise en réseau, communication...

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière

Le Service Civique

Les Services Civiques

En décembre 2016, , le Conseil d'Administration de l'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière a acté la demande d'agrément du centre social comme structure porteuse d'un projet sur l'engagement de service civique.
Dans le cadre des missions de soutien à la vie associative, le centre social intervient en intermédiation auprès des associations désireuses de bénéficier de l'intervention de volontaires au sein de leur association.

En 2017, 2 jeunes ont effectué une mission de soutien à la vie associative dans le domaine sportif et 1 jeune autour de la promotion des associations grâce aux nouvelles technologies de l'information et de communication.
En 2018, 2 nouveaux contrats de service civique dans le domaine sportif seront signés en octobre.

Le service civique est un réel engagement, et pour le jeune, et pour la structure. Il peut-être bénéfique pour chacun, alors en avant!

Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter le centre social ou à visiter le site internet :

service-civique.gouv.fr

L'Accueil du centre social

Les professionnels du Centre Social Intercommunal ont à cœur de toujours vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous souhaitons que l'accueil du Centre Social soit chaleureux, convivial. Il s'agit d'être :

- Un espace de paroles ouvert à tous, sans distinction d'âge, de culture ou de catégorie sociale
- Un lieu de vie, de rencontre, d'échanges et d'écoute
- Un lieu où vous êtes accompagnés pour trouver une information
- Un lieu où nous respectons la discrétion de votre situation

Il permet aux habitants non seulement d'être soutenus, informés, orientés mais également d'être écoutés, accompagnés dans leurs projets, informés sur les institutions ou la vie associative et son fonctionnement.

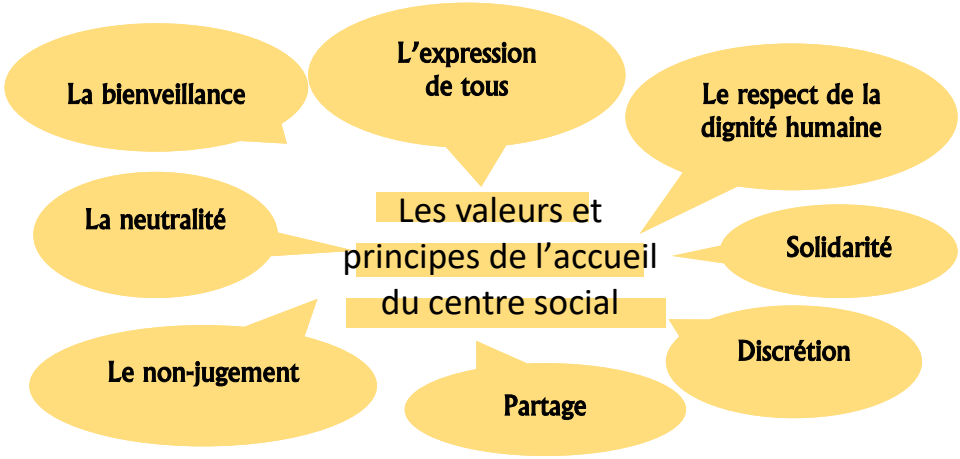

Point Relais Numérique CAF :

Il s'agit d'un point Relais Numérique qui permet l'accès aux droits! A ce titre, un ordinateur est mis à disposition des habitants afin d'accéder à leurs droits. Cet ordinateur, financé par la CAF, géré par le centre social, doit permettre aux personnes ne disposant pas de l'outil informatique ou ne sachant pas s'en servir d'accéder à leurs droits, les démarches étant de plus en plus informatisées.

L'accès est possible sur demande auprès de l'accueil, pendant nos horaires d'ouverture et uniquement pour accéder aux sites d'accès aux droits (caf, pole emploi, impôt, carsat, msa…)

L'enfance

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs propose à vos enfants âgés entre 3 et 12 ans des activités, des jeux, des sorties et des animations diverses encadrées par des animateurs suivant le thème retenu pour la période…

L'ALSH est ouvert tous les mercredis, durant les petites vacances et durant les deux mois d'été.

Pour qui?

Ouvert à tous les enfants:
- aux tarifs SIVOM pour les communes d'Aigné, Saint Saturnin et La Milesse ainsi que pour les parents travaillant sur ces communes (sur justificatif)
- aux tarifs hors SIVOM pour les enfants des autres communes.

Quels sont les horaires?

L'accueil est ouvert de 9h à 17h. Un accueil péricentre ouvre dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Où?

Suivant la période et le nombre d'inscrits, il peut y avoir 4 lieux :
Au centre culturel du Val de Vray à St Saturnin
Et/ou au Centre Social François Rabelais de La Milesse
A l'accueil périscolaire de la Milesse (les mercredis : enfants de 3 à 5 ans)
A l'accueil périscolaire de Saint Saturnin (les mercredis : enfants de 6 à 12 ans)

Combien ça coute?

Tarifs à la 1/2 journée/journée avec ou sans repas le mercredi, les petites vacances selon votre quotient familial. Et à la journée pendant les vacances scolaires d'été.
(Possibilité d'une aide par le CCAS de votre commune)

Comment s'inscrire?

Les inscriptions ont lieux :
Pour les mercredis : le jeudi soir précédent avant 18h maximum,
Pour les vacances : des journées d'inscriptions sont organisées environs 15 jours avant le début des petites vacances, en mai pour les camps et juin pour l'été.

Les programmes avec la liste des documents à fournir sont disponibles dans les mairies, le centre culturel de St Saturnin, le centre social et sur notre site internet.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :
La directrice de l'ALSH : Mme LE LOET Brigitte
Accueil de Loisirs de l'Antonnière
au 02.43.25.59.56 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis (La Milesse)
Ou au 02.49.04.12.63 les mercredis uniquement
clshantonniere@yahoo.fr
http://centresocial-eira.fr/enfance

Le centre social en images

La Course d'Orientation

Séjour des ados à Lacanau

Le centre de loisirs

La guinguette

Séjour des ados à Saint Jean de Luz

Sortie Canoë

La bourse aux vêtements

Sortie des ados à Papéa

Mini-camps Sainte Suzanne

Le secteur Jeunesse

Un local jeune

Pour tous les jeunes de l'Antonnière de 11 à 17 ans, ouvert :

☺ Les mercredis et samedis de 14h00 à 18h30 pendant la période scolaire.

☺ Pendant les petites et grandes vacances (quand il n'y a pas de sorties).

On joue, on discute, on échange des idées, on fait des sorties et on prépare les vacances (activités et camps).

Avec toujours la présence d'un ou d'une animatrice.

Ex : Baby, billard, jeux de société, espace console et des Camps à la montagne, à la mer en France, à l'étranger…

Le local Ados se trouve au centre de Loisirs, derrière le centre François Rabelais.

Remplis ton dossier en septembre et tu pourras avoir accès à toutes les activités au cours de l'année (local, petites vacances, séjours…)

HAPPY HOURS

Temps d'accueil spécifiques 11-14 ans
TOUS LES MERCREDIS de 14h à 15h

Des activités pendant les vacances scolaires

Environ 1 mois avant chaque période de petites vacances, on se réunit pour savoir ce que chacun veut faire.

Après on fait un planning d'activités **(type ticket sport)** et tout le monde peut s'y inscrire…

Cette année, on a fait des sorties à Tépacap, à l'escape Game, au match MSB, des soirées « resto ciné », et plein d'autres choses...

Et on envisage d'aller voir des matchs de foot, de basket et de faire des soirées…

Des projets de départ en séjour

Les jeunes préparent durant l'année leurs vacances courant décembre / janvier,

Des réunions sont organisées pour :

☺ Réfléchir sur les destinations possibles, les activités, l'hébergement…

☺ Discuter du budget et de l'organisation permettant aux jeunes de réellement s'impliquer dans leurs projets de vacances.

☺ Préparer des actions d'autofinancement afin de récolter des fonds servant à financer des activités supplémentaires sur place.

Exemple : En juillet 2018, un séjour à Saint Jean de Luz et un séjour à Lacanau ont été mis en place

Accompagnement de projet

Depuis juin 2011, le secteur jeunesse du Centre Social est labellisé
« Point d'Accompagnement Envie d'Agir » (PAEA).
Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 12 à 17 ans d'obtenir un accompagnement technique pour les aider à monter leur projet collectif ou individuel (projet culturel, projet de loisirs, formation,…).

Si tu as des envies n'hésite pas à contacter Marie POITTEVIN
Animatrice référente PAEA qui saura t'apporter conseils et soutiens dans la réalisation de ton ou tes futurs projets.

Exemple de projets:

En février 2017, préparation d'un séjour au ski à CHATILLON SUR CLUZES

Vous voulez plus d'infos :

ados@centresocial-eira.fr

ou 02.43.25.59.56

Ou 07.77.08.20.73

Retrouvez nous sur Facebook

Et sur twitter @marieados

La Famille

Sur le papier ..

Depuis janvier 2017, le Centre Social Intercommunal dispose de l'Agrément « Animations Collectives Familles ». Avec cet agrément et la mise en place d'un professionnel sur les missions de référent familles, il convient aujourd'hui d'impulser une réflexion globale sur les besoins des familles mais aussi d'encourager la participation active des familles au sein des différents services (multi-accueil, ALSH, Local jeunes...).

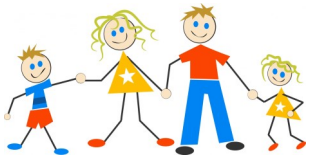

Nous souhaitons accompagner les familles à améliorer leur cadre de vie, et à développer des offres de services en accord avec leurs besoins et aux réalités du territoire de l'Antonnière.

Le centre social contribue à prendre en compte les nouveaux besoins engendrés par l'arrivée de nouvelles familles à la fois au niveau de l'offre de loisirs qu'au niveau du soutien à la parentalité. Le centre social est un lieu ressources d'accueil et d'accompagnement pour les familles. Il joue le rôle de passerelle entre accompagnement social et activités collectives pour les familles en difficulté.

Et dans les faits ?

Le secteur Famille s'articule autour de 3 axes principaux

Axe 1 : Blabla & cie

« On ne naît pas parent, on le devient ». La parentalité se vit au quotidien et elle s'apprend aussi. Ce terme recouvre les multiples dimensions - psychologique, morale, culturelle, sociale - de la fonction parentale.

Etre parent ou futur parent c'est un formidable chemin sur lequel nous rencontrons diverses « personnes » nommés : bonheur, joie, interrogations, inquiétudes, responsabilités et tant d'autres. Face à elles, nous réagissons tous différemment et pouvons parfois nous sentir démunis.

Axe 2 : Les Ateliers Pause

L'idée principale présentée ici est de venir partager un moment privilégié avec ses enfants, de provoquer la rencontre. Il s'agit de favoriser des temps d'échanges, de rencontre entre parents, entre enfants autour d'une activité commune Celle-ci pourra prendre la forme d'une activité ludique, culturelle, manuelle, artistique, scientifique ou sportive.
Outre la mise en place d'ateliers, d'activités, il pourra être proposée également des sorties en famille et des sorties de proximité.

Axe 3 : Initiativ' Parent

Le troisième volet de ce projet consiste en effet à faire que les parents soient au cœur du projet Famille. Cette implication est rendue possible par la présence d'un référent famille réceptif à toutes idées, qui les accompagnera dans l'élaboration de leurs projets de soutenir les initiatives. Le référent famille pourra à l'occasion mettre en œuvre les dispositifs de financement proposé par la CAF.

Par ailleurs, à ce jour une « commission parents » a été constituée avec les personnes intéressées pour suivre et faire évoluer le projet global famille et celle-ci reste ouverte à toute personne motivée et intéressée par la démarche.

ECHANGES DE SAVOIRS

Pour toutes les activités, l'adhésion à L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière **est obligatoire, elle est de 6 € pour l'année**

CUISINE

Un lundi par mois

Vous aimez cuisiner, vous cherchez des nouvelles idées, de bons petits plats, des recettes légères, un tour de main… Venez nous rejoindre, un lundi par mois. Nous préparons ensemble un repas que nous dégusterons ensuite dans une ambiance sympathique d'échanges et de convivialité.

Rendez vous programmé :

> **24 Septembre à 14h00** : partage de gâteaux et choix des dates ainsi que le thème des prochains repas.

Une participation aux frais d'ingrédients est demandée (de 5 à 8 € selon les recettes). Après inscription, en cas d'indisponibilité, il est nécessaire de prévenir au plus tard le lundi avant la date de la rencontre.

RENCONTRE DU JEUDI

Tous les jeudis

Pour tous, des moments de rencontres, d'échanges dans une ambiance sympathique et décontractée. Venez passer du temps avec nous !
Et si vous voulez apprendre à tricoter, à broder, des « spécialistes » vous guideront dans vos premiers pas. Vous pouvez même apporter un ouvrage : peinture sur tissu, bricolage, carton mousse, tricot, crochet…..

VANNERIE

2ème et 4ème jeudi du mois

« Un savoir faire ancien transmis par un groupe de retraités »
Travail du rotin, réalisation de corbeilles simples au départ, puis après quelques heures de pratique, panier…

PATCHWORK

Tous les mardis

Possibilité de venir librement aux cours chaque mardi entre 15h et 19h30

16€ l'année scolaire dont l'adhésion à l'EIRA + frais de photocopies

INFORMATIQUE

2ème et 4ème vendredi du mois

Ouvert à tous, aux débutants comme aux initiés, venez partager vos conseils et bons plans informatiques....

de 15h à 17h

Contact : Monsieur BAHIER : 02.43.25.34.78

Il est conseillé de venir avec son matériel informatique (ordinateur portable, tablette, Smartphone…) Il ne s'agit pas d'un cours d'informatique mais vraiment d'un temps d'échange de savoir que chacun souhaite partager.

QI GONG

Tous les mardis et jeudis

« Trouver la détente et le calme intérieur »

Enchaînement de mouvements souples, lents et harmonieux nécessitant une certaine concentration.

Le Qi Gong aide à renforcer la santé et la vitalité par la pratique corporelle et respiratoire.

Accessible à tous et à tout âge de la vie.

Tous les mardis soir partir de 17h à 19h45

Tous les jeudis soir 2 séances de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15

sauf pendant vacances scolaires

35€ le trimestre (+ carte d'adhésion obligatoire) pour les habitants du Sivom

40 € le trimestre (+ carte d'adhésion obligatoire) pour les habitants hors Sivom

ATELIER MODÉLISME

Passionnés de petites maquettes de bateau, voiture, avion…

Cet atelier est fait pour vous !

Contactez dès à présent Mr GUET au 02.43.25.33.59.

Merci de vous faire connaitre auprès de l'accueil du centre social. Nous vous recontacterons pour définir les conditions (jours, horaire…) de la mise en place de ces ateliers.

RESTAURATION/CUSTOMISATION

Atelier de « Restauration / Customisation » de mobilier animée par Madame Aurélie LAUNAY. Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester auprès de Thibault DUPERRAY Référent Familles

au 02 43 25 59 56 ou par mail famille@centresocial-eira.fr.

Mission locale

Vous habitez La Milesse, Saint Saturnin ou Aigné.
Vous avez entre 16 et 25 ans.
Vous recherchez un emploi ou une formation ?
Vous souhaitez un conseil, une aide ou une orientation ?

La mission locale vous propose :
- un accueil et un suivi individuel,
- une réponse et des services adaptés à votre demande.
- l'accès aux offres du Pôle Emploi via Internet,
- un accompagnement dans vos démarches,
- la réalisation de CV, de lettres de motivation, préparation à l'entretien,
- des informations, des conseils et des inscriptions sur des formations, l'orientation professionnelle.

CONTACTS : Arnaud DUBOIS, conseiller technique,
(antenne des Cochereaux au Mans)
Permanence à L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière
Une fois par semaine entre 9h00 et 12h00
sur rendez-vous : **02.43.84.16.60**

Assistante sociale : Mme BERRON

Bureau et Secrétariat : prise de RDV
11 rue Maurice Ravel
72700 Allonnes
Tel : 02.43.14.33.60

Permanences
Centre Social F. Rabelais
Tous les jeudis de 9h15 à 12h00 sur Rendez-vous

Familles Rurales

PERMANENCES ENTRAIDE FAMILIALE

L'entité Association Intermédiaire est une structure d'insertion par l'activité économique ayant pour objet l'embauche de personnes à la recherche d'un emploi en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

TOUS LES VENDREDIS
DE 13H30 à 16H30
EN DEHORS DES PERMANENCES, VOUS POUVEZ CONTACTER LE 02.43.39.75.17

Familles Rurales
Association d'Entraide Familiale

34 rue Paul Ligneul
72015 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 39 75 17
Fax : 02 43 39 75 19
familles-rurales72.ai@wanadoo.fr

Réso Ap

Réso'ap, c'est un réseau d'accompagnement et de solidarité constitué de bénévoles qui proposent d'assister des personnes majeures, tous régimes sociaux confondus, souvent isolées en milieu rural, pour les conduire à des rendez-vous (médecin, coiffeur, pharmacien...), faire les courses, se déplacer à Pôle-emploi. Cette association contribue aussi à rompre l'isolement par des visites à domicile pour discuter, lire, prendre un café.

Minibus

Le centre social bénéficie d'un minibus pour faire vivre ses activités.

Cette location pour 3 ans a été rendue possible grâce aux commerçants et artisans ayant participé à son financement .

Le minibus est un outil au service des associations des trois communes adhérentes au centre social.

Pour l'emprunter, il sera établi une convention avec l'association.

Renseignements auprès de l'accueil du centre social.

Dates à retenir 2018/2019

- Conférence Etre parent aujourd'hui : 25 Septembre 2018
- Après-midi d'informations « le numérique » : 11 Octobre 2018
- Blabla & Cie Education et Intergénération : 25 Octobre 2018
- Bourse aux jouets : 17 Novembre 2018
- Blabla & Cie Faire couple pour éduquer : 22 Novembre 2018
- Troc Plantes et fête du jeu familiale : 24 Novembre 2018
- Action Alzheimer au Val de Vray : 30 Novembre 2018
- Théâtre action autour du vivre ensemble : 7 Décembre 2018
- Cycle d'échanges : jeux Vidéos :

  8 et 15 Décembre, 19 et 26 Janvier 2019
- Bourse aux vêtements : 16 Mars 2019
- Troc Plantes de Printemps: 27 Avril 2019
- Vide-grenier : 19 Mai 2019
- Troc Plantes d'hiver: 16 Novembre 2019
- Bourse aux jouets : 16 Novembre 2019

Si vous avez du temps à offrir et que vous souhaitez aider à l'organisation de ces ventes, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe. Vous aurez alors accès à des offres privilégiées...